

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 JUILLET 2022

OBJET :

CM2022_058
Modification dans la
composition de la
commission permanente
d'appel d'offres – marchés
publics suite à la
démission de Messieurs
MONCHAUX et GENYK

NOMBRE DE
Conseillers Municipaux
ayant pris part au vote

28

DATE DE
L’AFFICHAGE
de la liste des
délibérations

8 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le sept du mois de juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de SAUJON s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal FERCHAUD, Maire, en session ordinaire d'après convocation faite le premier juillet deux mille vingt-deux.

PRESENTS :

Mmes et Ms FERCHAUD / DAUDENS / ADOLPHE / BABIN / RENOULEAU / FRANCHI / BETIZEAU / GENSAC / RATISKOL / DANIEL / PETIT / MAGEAUD / JUAN / DUBOIS / TOURNEUR / ROUIL / DORIDOT / BOTTON / AFONSO CORREIA / LAPEYRADE TISON / FRICAUD / LAVOIES / MOREL / DITGEN / JOLY / DELHAYE

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

Monsieur HERNANDEZ représenté par Madame RATISKOL
Monsieur NEVEU représenté par Monsieur JOLY

ABSENTE EXCUSEE NON REPRESENTEE :

Madame NICOLE

SECRETAIRE DE SEANCE :

Les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à l'élection du Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Nathalie AFONSO CORREIA a été désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE D'APPEL D'OFFRES – MARCHES PUBLICS SUITE A LA DEMISSION DE MESSIEURS MONCHAUX ET GENYK

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en date du 16 juin 2020, la Commission d'Appel d'Offres (C.A.O.) a été constituée :

- Titulaires : Frédéric BOTTON, Jean-François MOREL, Nathalie AFONSO-CORREIA, Gabriel DITGEN, Pascal MONCHAUX
- Suppléants : Céline RENOULEAU, Véronique TOURNEUR, Jean DAUDENS, Jean-Christophe DORIDOT, Wladimir GENYK.

Suite à la démission de Messieurs MONCHAUX et GENYK de la liste « Vivre ensemble à Saujon » de leurs fonctions de conseiller municipal, il convient de procéder à leur remplacement.

Conformément à l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commission doit respecter le principe de la représentation au plus fort reste afin de garantir le respect du principe du pluralisme au sein du conseil municipal. Ce sont donc deux candidats de la liste « Vivre ensemble à Saujon » qui sont appelés à les remplacer.

Conformément à l'article L 2121-21 du CGCT, l'élection se déroule au scrutin secret sauf si le conseil municipal décide de ne pas procéder au scrutin secret.

A l'unanimité, il est décidé de voter à main levée.

Les candidatures suivantes sont proposées :

- Liste « Vivre ensemble à Saujon »
 - . Monsieur Jean-Claude NEVEU, membre titulaire
 - . Monsieur Michel JOLY, membre suppléant

Messieurs NEVEU et JOLY ayant obtenu 28 voix sont déclarés élus. En conséquence, la commission d'appel d'offres est composée comme suit :

MEMBRES A VOIX DELIBERATIVES

Président	Le Maire de Saujon ou son représentant
Membres	<p><u>Liste « Agir ensemble pour Saujon » :</u> . Monsieur F. BOTTON ou sa suppléante Madame C. RENOULEAU . Monsieur JF. MOREL ou sa suppléante Madame V. TOURNEUR . Madame N. AFONSO CORREIA ou son suppléant Monsieur J. DAUDENS . Monsieur G. DITGEN ou son suppléant Monsieur JC. DORIDOT</p> <p><u>Liste « Vivre ensemble à Saujon » :</u> . Monsieur JC. NEVEU ou son suppléant Monsieur M. JOLY</p>



Fait et délibéré le 7 juillet 2022
Pour copie conforme
Le Maire,

P. FERCHAUD

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE

Sous le N° 017-211704218 – 20220707-CM2022_058-DE

Accusé de Réception Préfecture

Reçu le 18/07/2022 – Publié le 18/07/2022